



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentant-e-s des médias

*En raison d'un imprévu technique, la mise à l'enquête annoncée aura finalement lieu du 27 octobre au 27 novembre.*

Rénovation intérieure de l'aile est du cloître de la Collégiale

### **Les travaux de la Collégiale vont de l'avant**

**Le réaménagement intérieur de l'aile est du cloître, qui jouxte la salle du Grand Conseil, fait l'objet d'une mise à l'enquête publique dès aujourd'hui. L'occasion de présenter brièvement l'objectif ce nouveau chantier, qui a pour but la création d'une salle polyvalente de 70 m<sup>2</sup> destinée à des réunions, réceptions et manifestations. Les plans sont consultables jusqu'au 20 novembre.**

Le chantier de restauration de l'intérieur de la Collégiale a débuté cette année dans une partie de l'église, désormais séparée en deux le temps des travaux qui dureront jusqu'en 2022. Non loin de là, un autre chantier devrait débuter bientôt : le réaménagement intérieur du bâtiment mitoyen situé entre le cloître et la salle du Grand Conseil. Ce projet, qui s'inscrit dans l'étape 3 des travaux de conservation-restauration du site, a été approuvé par le Conseil général le 23 avril 2016.

Plus discret que les autres, car invisible de l'extérieur, ce chantier verra la création d'un espace de quatre étages, dont un sous-sol et une mezzanine, tous reliés entre eux par un ascenseur. Il y aura ainsi un hall d'accueil, espace de stockage (tables et chaises de la paroisse et autre matériel), des WC, et surtout, au deuxième étage, une salle polyvalente de 70m<sup>2</sup> qui pourra être louée, par exemple dans le cadre d'apéritifs de mariage. Les travaux permettront notamment de supprimer une double volée d'escaliers aujourd'hui superflue et de créer un foyer des musiciens attenant à la Collégiale par une porte anciennement murée.

#### **Chemin de ronde**

Aussi ce projet, fruit d'une importante collaboration avec l'Etat de Neuchâtel, propriétaire de ce bâtiment mitoyen, a l'avantage de mettre à disposition d'individus comme de collectivités ou d'associations, un espace de multi-usages à proximité

immédiate du cloître et de l'esplanade de la Collégiale, tout en se fondant de manière invisible dans le tissu existant, doté d'une haute valeur patrimoniale.

En 2019, quand cet espace flambant neuf sera vraisemblablement achevé et la moitié est de la Collégiale restaurée, le cloître retrouvera donc sa fonction d'espace de distribution. Par ailleurs, il est prévu de prolonger le chemin de ronde qui longe le Château grâce à une passerelle qui permettra de faire une boucle tout autour du site, sans devoir rebrousser chemin comme aujourd'hui. Ce projet, également approuvé par le Conseil général en 2016 en même temps que le réaménagement des locaux mitoyens pour un montant de 1'617'000 francs, fera l'objet d'une autre procédure de mise à l'enquête.

Les plans du chantier mis aujourd'hui à l'enquête publique, qui sera réalisé par le consortium d'architectes AMStN – le même qui est en charge du chantier de la Collégiale - peuvent être consultés jusqu'au 20 novembre au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>ème</sup> étage.

Neuchâtel, le 20 octobre 2017

Direction de l'économie,  
de l'urbanisme et  
de l'environnement

**Renseignements complémentaires:**

**Pascal Solioz, chef du Service des bâtiments et du logement de la Ville de Neuchâtel et chef de projet, tél. 032 717 76 81, [pascal.solioz@ne.ch](mailto:pascal.solioz@ne.ch)**

***Annexe. Entre Cloître et Château, les locaux (en jaune) concernés par le réaménagement.***

